

DODECASTEMON Hsskl (*Hrt. bog.* I, 63; *Verh. kon. Acad. Amsterd.* IV, 141), genus novum (Baill. *Euph.* 655) post *Tyriam* Kl. (Baill. l. c. 506) collocandum, quod differt : calyce 5-partito valvari, staminibus 15, antherarum loculis divaricatis, habitu autem convenit, dum *Passæa* Baill. (l. c. 507) habitu imoque foliis basi biglandulosis, necnon calyce 3-4-partito valvari, et staminibus 8-16 diversa est. — *Hemicyclia* W. et A. (Baill. l. c. 562) staminibus ∞ discum planum cingentibus, antheris adnatis; *Cyclostemon* Bl. (Baill. l. c. 561) filamentis circa discum crenulatum insertis, antheris introrsis; *Chrysostemon* Kl. (Baill. l. c. 654), præter signa in *Hrt. bog.* l. c. citata, filamentis apice bifurcatis differunt.

NANOPETALUM Hsskl (*Hrt. bog.* I, 65; *Verh. kon. Acad. Amst.* IV, 140; nec *Nonopetalum* uti legitur ap. Baill. *Euph.* 657 et in ind. p. 683) inter *Stenoniam* Baill. et *Amanoam* Aubl. collocandum genus. *Stenonia* Baill. (l. c. 578) differt : pistillo rudimentario trifido, antheris elongatis rectis oblongis utrinque leviter emarginatis, staminodiis nullis, germine piloso, stigmatibus bipartitis subulatis, pedicellis longioribus; *Amanoa* Aubl. (Baill. l. c. 579) : staminibus liberis, pistillo rudimentario apice trifido s. tridentato, staminodiis in fl. ♀ nullis, stigmatibus apice emarginatis, fructibus carnosiss aut subcarnosis sub-3-alatis. — Habitus plantæ nostræ plane idem ac *Lebidieræ* subgeneris *Amanoæ* (Baill. l. c. 581), cui pariter albumen negatur opponente cl. Baillon (l. c. 185). Characteri generico et descriptioni hæcce pauca addam ad meliorem distinctionem inter genera confinia : calyce valvari, disci lobis inflexis calycis laciniis oppositis, pistillo rudimentario obsolete bilobo.

PIMELEDENDRUM Hsskl (*Hrt. bog.* I, 68; *Verh. kon. Acad. Amst.* IV, 140) juxta *Omalanthum* A. Juss. ponendum genus, quod differt : calyce carnosissimo diphylo, foliolis basi emarginatis auriculatis glandulosis imbricatis, antheris 4-10 extrorsis, filamentis planis apice subulatis vix basi connatis; *Trewia* L. (Baill. *Euph.* 408) : calyce membranaceo 3-4-partito, staminibus ∞ , antheris apice bifidis; *Wetria* Baill. (l. c. 409, *Trewia* Bl.) : signis in *Hrt. bog.* l. c. jam indicatis.

M. Cosson, secrétaire, donne lecture des communications suivantes, adressées à la Société :

ENCORE UN MOT SUR LA PÉLORIE DU *LINARIA VULGARIS* ET SUR LE *VACCINIUM VITIS IDÆA* A FLORAISON TARDIVE (1), par M. le baron de MÉLICOQ.

(Raismes, 7 novembre 1859.)

La plupart des botanistes pensent aujourd'hui que les graines du *Linaria*

(1) Voyez le Bulletin, t. V, p. 700 à 704.

vulgaris, pélorié, sont toujours stériles. Cette opinion est même déjà ancienne, puisque l'illustre Linné qui d'abord, dans ses *Amœnitates*, avait dit : *Peloria, quantum ex factis adhuc observationibus colligere licet, proprio semine se multiplicare videtur*, déclare dans son *Species plantarum* (1) : *Corolla regularis, quinquefida, quinquicorniculata, pentandra, ut genus proprium constitueret et distinctum, nisi fructus semper abortiret*. Willdenow affirme, il est vrai, que *semina peloriæ, solo pingui sata, faciem plantæ conservant* (2).

M. De Candolle dit, de son côté : « Nous ne concevons point les causes » pour lesquelles certaines fleurs de Linaire prennent la forme extraordinaire » qu'on a désignée sous le nom de *peloria* ; mais nous savons, au moins d'après » le témoignage de Willdenow, que, lorsque l'on sème des graines prises sur » ces fleurs, les individus qui en résultent ont presque toujours des fleurs à » l'état de *peloria* (3). »

Grâce à mes nouvelles observations de cette année, ces dernières paroles de notre illustre De Candolle sont devenues pour moi une certitude.

En effet, si les graines des tiges péloriées étaient constamment infertiles, comment expliquer la persistance, dans la même localité, des nombreuses pélories que j'ai déjà eu l'honneur de signaler à la Société ?

Ainsi, du 11 août au 10 septembre 1859, j'y ai observé de nouveau 124 tiges, dont toutes les fleurs étaient complètement péloriées, et il est à croire que ma récolte aurait encore été plus abondante, si le regain n'avait été fauché à cette dernière date.

Un mot maintenant au sujet du *Vaccinium Vitis idæa*, à floraison automnale, dont j'ai eu l'honneur d'entretenir la Société l'an dernier.

Je pensais alors que cette floraison si extraordinaire devait être attribuée aux chaleurs excessives que nous avons subies, et j'ajoutais que probablement cet arbrisseau avait déjà fleuri au printemps. Or j'ai acquis cette année la certitude que le *Vaccinium Vitis idæa* des bois de Vicogne ne fleurit point au printemps, mais que sa floraison, qui ne commence que vers le 10 août, se prolonge jusqu'au mois de novembre (4).

Serait-ce une variété ?

Quant au *Vaccinium Myrtillus*, il a depuis longtemps perdu fleurs et fruits.

Je ne puis terminer sans faire connaître à la Société la présence dans nos parages du *Geranium phæum* L.

Cette plante rare, signalée auprès de Verviers (Belgique), mais que M. Mathieu dit être sortie des jardins (5), est assez fréquente entre Valenciennes et

(1) Édit. III, p. 859.

(2) *Species*, t. III, p. 254.

(3) *Physiologie végétale*, t. II, p. 692.

(4) Le 15 septembre dernier, MM. de Bretagne, frères de notre honorable confrère, M. Paul de Bretagne, ont pu récolter cette charmante plante encore couverte de fleurs et de boutons.

(5) *Flore de Belgique*, t. I, p. 110.

Mons, dans les bois de Roisin (Belgique), où elle croît auprès de l'*Alchemilla vulgaris*. M. Graves l'indique auprès de Montdidier (1).

DU DROIT DE REWIMELAGE DES PRÉS AU MOYEN AGE,

par M. le baron de MÉLICOCQ.

(Raismes, 7 novembre 1859.)

Lorsque, en 1857, nous disions (2) que, sous les noms de *wammiel*, *wan-niel*, *vuaimiaus*, nos pères désignaient le regain, nous avons oublié d'ajouter que, suivant Roquefort, ils donnaient à l'automne les noms divers de *waimal*, *wain*, *wainal*, *waing*, et que le blé semé à cette époque s'appelait *wain* (3).

Aujourd'hui, un document de la fin du XVI^e siècle, que nous avons découvert dans les archives de Raismes, nous fait connaître un usage des plus curieux, et digne de figurer dans l'histoire de notre ancienne agriculture française, puisqu'il nous apprend que le droit de faire pâturer, par les bestiaux de la commune, les prés, aussitôt que la première coupe était enlevée, se nommait droit de *rewimelage*.

C'est à une délibération du 6 mai 1582 que nous devons la connaissance de cet usage.

Nous y lisons, en effet, « que la pluspart des manans, habitans, corps et »
 » communauté de Raismes, estant par ensamble congrégez et assamblés, tou- »
 » chant le fait de trouver certaine somme de deniers pour le paiement et four- »
 » nissement qu'il convenoit faire de nouvelles cloches, que ladicte commu- »
 » nauté avecq les sieurs chastelain, eschevins et gens de loy, avoient acheté et »
 » fait marchiet à quelque marchand, pour s'en servir au décorement de »
 » l'église paroiciale dudict Raismes, en estants desfurnies adcause des trou- »
 » bles advenues en la ville de Valenciennes, en l'an quinze cens soixante-six, »
 » ont accepté la proposition de Thiery Thiery qui offroit de donner LX. l. t. »
 » pour subvenir em partie à certain paiement qu'il convenoit faire pour lesdites »
 » cloches, à condicion que les huit mencaudées de terres et pretz, que ledict »
 » Thiery Thiery avoit, et à luy appartenant, gisantes audict Raismes, fuissent »
 » et peussent estre, de ce jour en avant, et d'an en an, à tousiours, quictes, »
 » libres et exempts de ne plus estre subiects à *rewimelaige*, en sorte que les- »
 » dicts manans, habitans et communauté dudict Raisme ne mecteroient plus »
 » paistre, ne faire pasturer leurs bestiaux sur ycelles huict mencaudées, après »
 » la première coppe et despouille faictes en la saison ordinaire, comme aupa- »
 » ravant ylz avoient l'auctorité de ce pooir faire. »

(1) *Cat. des pl. de l'Oise*, p. 31.

(2) Voyez le Bulletin, t. IV, p. 791.

(3) *Gloss. de la langue romane*, t. II, p. 736, et t. I, p. 632, au mot GAAIG. —
 « que les prez de la ville (Valenciennes), après être faucquiez, ne se devront *rewam-*
 » *meler* (*rewammeler*, mettre à regain, cout. d'Escanaffes) et demoront au commun de la
 » ville. » (*Arch. de l'hôtel-de-ville de Valenciennes.*)